

Le Mensuel

DE POMPIGNAC

EN BREF

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE // Le 2^e tour

N'oubliez pas de venir voter pour le 2^e tour de l'élection présidentielle le 7 mai prochain, c'est un devoir civique de première importance.

Les trois bureaux de vote sont installés dans l'accueil périscolaire, la salle de jeux et le hall coursive de l'école maternelle. Munissez-vous d'une pièce d'identité valide et de votre carte d'électeur. Les scrutins se dérouleront de 8h à 19h.

DÉMARCHAGE // Les dates officielles des journées de quête

- Du 2 au 8 mai : campagne de l'Oeuvre Nationale du Bleuet de France.

- Les 20 et 21 mai : Aide au départ en vacances des enfants et des jeunes par l'UFCV.

- Du 15 au 21 mai : Journée Nationale du Refuge.

- Les 27 et 28 mai : Semaine Nationale de la famille par l'UNAF.

- Du 2 au 10 juin : Journée Nationale contre la leucémie par l'association Cent pour Sang la Vie.

- Du 10 au 18 juin : Campagne Nationale de la Croix Rouge.

- Les 20, 21 et 25 juin : Journée mondiale de la Sclérose Latérale Amyotrophique.

COMMÉMORATION // Cérémonie du 8 mai

Lundi 8 mai 2017 à 11h aura lieu la commémoration du 72^e anniversaire du 8 mai 1945 au Monument aux Morts sous l'égide de la section des Anciens Combattants, avec la participation des enfants des écoles ainsi que des élèves et professeurs de l'École de Musique.

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie

À LA UNE

"TU PEUX M'EMPLIR DE BRUME OU M'INONDER D'AURORE" (Victor Hugo) PRINTEMPS, TRAVAUX, FÊTES ET SPECTACLES



La fin de l'année scolaire permet aux ensembles, aux associations, aux élèves des écoles de présenter au public leur activité en montant des spectacles, des galas, des concerts qui représentent bien du travail et qui sont de grands moments d'émotion. Déjà le mois de mai nous fera vivre à ce rythme, avec la soirée du patrimoine le 5 mai, le concert inaugural du Mai Musical des Coteaux Bordelais, le 6 mai, le grand concert du Chœur Chamade (chorale municipale) le 28 mai, en attendant et le concert de l'orchestre symphonique de Talence et toutes les grandes manifestations de juin.

Certains concerts, certaines représentations se situent dans le cadre de la fête annuelle du village, traditionnellement située la première semaine de mai. Comme attendu se dérouleront dans ce cadre le 6 mai la course devenue fameuse des Foulées Pompignacaise, qui rassemble de plus en plus de monde, année après années, entre les courses à pied des 5 et

10 km, la course des enfants et les circuits de randonnée pédestre. Au fil de la ceinture verte et de la Laurence, cette course nature allie le sport et la découverte de nos paysages et représente un temps fort de l'année, symbolique de l'élan que nous voulons donner à notre commune.

A l'issue du mois de mai, le 28 comme annoncé, la chorale donnera un grand concert avec les chœurs du conservatoire de Talence, 80 choristes, accompagnés à l'orgue pour interpréter de très belles œuvres de César Franck et de Gabriel Fauré. Un symbole aussi que ce travail pour accorder nos voix : en chœur nous sommes unis pour vivre en harmonie.

Vous trouverez dans ce numéro du Mensuel des articles vous présentant ces manifestations et tant d'autres que nous réservent le travail de grande qualité de nos associations et de nos équipes. Ce dynamisme participe activement au bien vivre de notre commune, qui sait trouver les espaces



d'expression libre des talents et en tire un sentiment de sérénité et de bonheur. Un grand remerciement à tous ceux qui s'investissent autant et à tous ceux qui participent par leur présence au succès de toutes nos rencontres culturelles, sportives, festives...

Parallèlement nos travaux continuent, la rénovation de la maison de Cadouin, qui sera achevée à la fin du mois, la voie nouvelle qui avance sans retard, le village artisanal, les logements et commerces de centre bourg...

Dans nos tâches, nous avons bien besoin de cette ouverture vers le haut de l'art, de la pensée, de la convivialité et de l'échange, en ces temps d'incertitude, où il nous faut, plus que jamais, tenir bon face aux faux semblants, pour construire notre présent et notre avenir. Encore un grand merci à tous. A très bientôt pour fêter ensemble le bien vivre à Pompignac !

Le Maire, Denis Lopez



Vous souhaitez nous communiquer une information, ou tout simplement nous contacter ? Envoyez-nous un courrier électronique à :
lemensuel@pompignac.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE
COLLECTION DE PIÈCES ARGENT PAR JEAN-PAUL GAULTIER



Après la collection de pièces du Petit Prince, la Poste, en partenariat avec la monnaie de Paris, confie sa thématique à Jean-Paul Gaultier pour une collection de 24 pièces de 10 euros argent 333 millièmes représentant les régions de France.

Les douze premières régions françaises mises à l'honneur sont déjà disponibles à l'Agence postale communale de Pompignac. Les illustrations nous plongent dans l'univers fashionista de ce génie de la mode en reprenant ses silhouettes déjà connues et en les mêlant à des décors évocateurs des régions de France. Par exemple, pour la pièce de Paris, une danseuse du Moulin Rouge arbore une crête iroquoise et un corset échappé de la collection "Punk Cancan" (haute couture printemps-été 2011). La Nouvelle-Aquitaine sera mise à l'honneur fin septembre 2017 dans la 2^e série.

A ces douze pièces s'ajoute une pièce en argent de 50 euros sur le thème de la fête nationale du "14 Juillet" (un coq qui danse avec sa poule en corset, inspiré de Madonna)

JEUNES SAPEURS-POMPIERS
POURQUOI PAS TOI?



Photo site jsp33.org

L'association de Jeunes Sapeurs Pompiers de La Benauge permet aux jeunes désirant intégrer la section de s'inscrire et ce avant le 31 mai pour une rentrée en septembre.

Les jeunes sapeurs-pompiers au-delà de leur action dans les secours, participent aux manifestations sportives (cross du groupement, cross départemental, épreuves athlétiques). Au cours de ces manifestations, ils peuvent se qualifier pour les finales régionales ou nationales. Ils participent également aux cérémonies patriotiques, ainsi qu'aux cérémonies officielles du service départemental d'incendie et de secours de la Gironde. Jour et horaire de cours au centre de secours de la Benauge, 1 rue de la Benauge 33100 BORDEAUX-BASTIDE
- mercredi de 13h45 à 18h15
- le premier samedi de chaque mois de 9h30 à 12h

Seuls peuvent s'inscrire les jeunes ayant entre 12 et 14 ans. Le nombre de places est limitées.
Téléphone : 05 56 77 80 46
Email : section.benauge@jsp33.fr

LA FRANCE PAR
Jean Paul
GAULTIER



ENVIRONNEMENT
UNE 2^e VIE POUR VOS STYLOS

En partenariat avec la CdC des Coteaux Bordelais, nous vous proposons de recycler les stylos à bille, marqueurs, feutres, etc. afin de les recycler et les transformer. La société Bic reverse 2 centimes par stylo collecté à une association d'intérêt général. Venez déposer vos stylos usagés à la mairie de Pompignac.



Un geste pour ma planète.
un geste pour une association !



FRELONS ASIATIQUES TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

Le frelon asiatique est une espèce invasive originaire d'Asie introduite en France dans la région de Bordeaux en 2004, probablement à la faveur de l'importation de poteries chinoises. Il s'est répandu très rapidement et pose de nombreux problèmes. Tout d'abord c'est un redoutable prédateur des abeilles, il peut affaiblir voire décimer une ruche très rapidement. Outre la production de miel, c'est bien sûr le rôle essentiel d'insecte pollinisateur de l'abeille qui est affecté. Ensuite le frelon asiatique peut être dangereux car il se défend massivement s'il se sent agressé et les piqûres sont souvent multiples.

Pour vous prémunir des frelons asiatiques, vous pouvez construire dès à présent un piège sélectif facilement pour ne piéger que les frelons asiatiques.

Vous aurez besoin de deux bouteilles en plastique d'1L, d'une perceuse, de ficelle et d'un couvercle ou cd ou planchette ou du goulot d'une grande bouteille (voir schéma ci-contre).

Lorsque vous avez construit votre piège, il faut verser un appât dans la bouteille. L'appât sélectif le plus efficace se compose comme suit :

- 1/4 de sirop de grenadine ou de cassis, utilisé pur ;
- 1/2 de bière brune ;
- 1/4 de vin blanc (qui repousse les abeilles).

Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ.

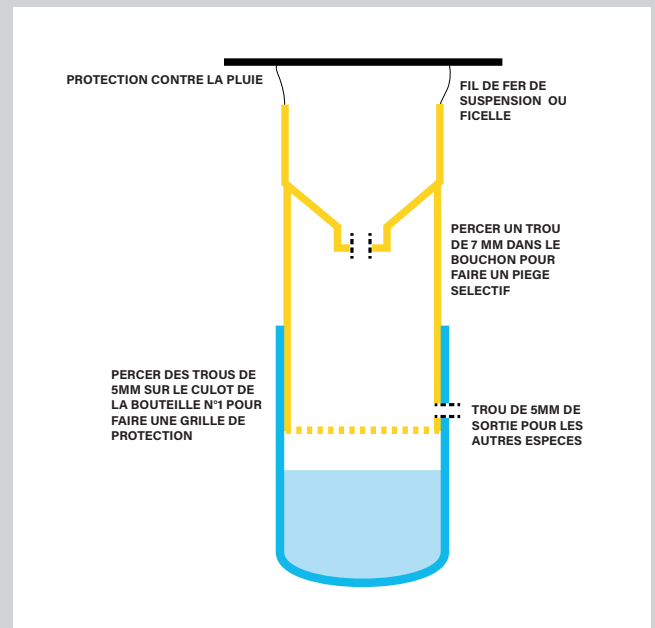
Ne videz pas le piège dès qu'il contient un frelon, car lorsqu'un ou deux frelons seront pris au piège, ils émettront des signaux de détresse attirant les autres frelons alentour.

Pour un positionnement optimal du piège, placez-le en hauteur à environ 2 m, en dehors des endroits fréquentés (terrasses, aire de jeux, entrée...).

Si vous constatez la présence d'un nid vous devez impérativement le signaler à la Mairie et à la Communauté de Communes qui interviendront.

FABRICATION D'UN PIÈGE À FRELON ASIATIQUE

- Prendre la bouteille n°1 et la couper puis insérer le goulot dans le fond de la bouteille et fixer les deux parties avec un fil de fer ou ficelle
- Percer le fond de la bouteille n°1 avec des trous de 5mm
- Couper la bouteille n°2 et ne garder que le fond
- Insérer la bouteille n°1 dans la bouteille n°2
- Percer un trou de 5mm au niveau du fond de la bouteille n°1 pour laisser sortir les espèces autres que les frelons asiatiques qui seraient piégées
- Protéger le piège de la pluie, en plaçant une petite planche ou le goulot d'une grande bouteille coupée en entonnoir à l'envers, un cd... au dessus du piège.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE PORT DU CASQUE À VÉLO OBLIGATOIRE POUR LES MOINS DE 12 ANS

Depuis le 22 mars 2017, le port du casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, "pilote" ou passager.

S'équiper et choisir des équipements de sécurité individuels adaptés, dont le casque à vélo, doit s'apprendre dès le plus jeune âge. Le port du casque doit devenir une habitude, un véritable réflexe chez l'enfant qui pratique le vélo. C'est aux adultes de montrer l'exemple !

Il est impératif de protéger vos enfants, d'autant qu'ils sont inexpérimentés dans la pratique du vélo et sont en phase d'apprentissage. Le risque de blessures est donc plus élevé.

Le casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70%, le risque de blessure mineure de 31% et le risque de blessure au visage de 28%. Une étude récente confirme et quantifie le risque de lésions neurologiques dans la tête d'enfant de 6 ans casquée et non casquée. Le port du casque diminue drastiquement le risque de perte de connaissance : à plus de 10 km/h, il passe de 98% dans le cas d'une tête non casquée à 0,1% pour une tête casquée.

Désormais, la responsabilité de l'adulte est engagée s'il transporte ou accompagne un enfant non casqué, il risque une amende de 4^e classe (90€).



APPEL AUX DONS SOUTIEN À THOMAS

Nous relayons l'appel aux dons de Thomas, ce Pompignacais a perdu la vue à l'âge de 6 ans des suites d'un cancer. Pourtant, il s'est toujours intégré dans notre communauté et a su grandir avec son handicap. Aujourd'hui il a besoin de votre soutien pour l'achat d'un ordinateur braille.

Pour faire un don, rendez-vous sur le site :
<https://www.lepotcommun.fr/pot/oi00c7ww>

IMPÔTS LOCAUX PARTICIPATION AUX CHARGES DE LA COMMUNE

Le conseil municipal vote tous les ans le taux de l'imposition locale, taxe d'habitation (TA), taxe du foncier bâti (TFB) et taxe du foncier non bâti (TFNB), pour la part communale. Le Département, la Communauté des Communes, la Région émargent aussi sur les mêmes feuilles d'impôts que vous recevez, qui contiennent de plus la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Le Conseil municipal n'intervient que pour la part communale.

Les impôts locaux sont la ressource principale pour assurer le fonctionnement de la commune. L'excédent qui pourrait être dégagé constitue ce que l'on nomme l'autofinancement pour financer les investissements (travaux, constructions...). D'autres ressources arrivent en recette de fonctionnement, notamment la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) octroyée par l'Etat, pour compenser les transferts de charge effectués de l'Etat vers les communes dans le cadre de la décentralisation.

Or, depuis quatre ans, l'Etat a diminué drastiquement cette dotation, sans pour autant diminuer les charges des communes. Cette diminution est de 30 %. Notre commune percevait 330 000 € de DGF, elle n'en perçoit plus que 240 000 €, et la baisse de la dotation va continuer en 2018. Cette mesure, dite d'économie, consiste à déplacer la fiscalité, qui permet les recettes, de l'Etat vers les communes et à augmenter ainsi le poids qui pèse sur elles.

Parallèlement, l'Etat a instauré il y a quelques années un nouveau dispositif de péréquation, le Fonds National de Péréquation des Intercommunalités et des Communes (FNPIC), qui lui permet de diminuer encore sa dotation globale aux communes en prélevant des ressources sur les communes « riches » pour les affecter aux communes « pauvres ». Ce prélèvement était de 3 990 € pour Pompignac en 2013 ; il va passer à 32 000 € en 2017, soit huit fois plus.

Face à ces baisses de ressources, notre effort fiscal est considéré par ailleurs comme insuffisant, eu égard au revenu annuel des Pompignacais, soit en moyenne 32 000 € par foyer fiscal (pour 23 000 € en moyenne pour le Département de la Gironde). Ce déficit d'effort fiscal nous amène des coupes dans les subventions. Le Conseil Départemental nous applique ainsi un coefficient de 0,78. Nous perdons donc presque un quart des subventions qui nous sont allouées pour nos investissements. Et pour le fonctionnement, l'apport par habitant au titre de la fiscalité locale est de 417 € par an. Or, le coût par habitant pour la commune est de 807 € par an. Nous payons donc la moitié de ce que nous coûtions. Et pourtant la commune offre des services qui se rapprochent de ceux de la ville, avec en plus la qualité de la vie à la campagne, dans un environnement préservé. Avec les 417 € que confient annuellement les Pompignacais à la gestion communale, il faut tout payer, financer les écoles, l'entretien de la voirie, l'entretien des espaces verts, l'éclairage public, le fonctionnement des bâtiments publics, les consommations (chauffage, eau, connexions...), des véhicules et engins, les multiples contrats d'entretien, les bureaux vérificateurs, les honoraires, les impôts et taxes du domaine privé communal, l'administration municipale, les sports, la culture, la communication, les subventions aux associations, la participation importante pour le Service d'Incendie (les pompiers), les intérêts et le capital des emprunts ; il faut payer le personnel (la moitié du budget : équipe administrative, équipe technique, ATSEM pour l'école maternelle, restaurant scolaire, périscolaire, , agence postale, équipe d'entretien, école de musique...) etc. Sans compter les investissements, notamment et surtout la construction ou la réhabilitation des bâtiments, de la voirie, l'effacement des réseaux, les équipements... Un effort permanent est à faire pour générer des ressources.

Les impôts n'ayant pas été augmentés, en 2013, ni en 2014, ni en 2015, malgré la forte baisse de la dotation de l'Etat une et des autres recettes, le conseil municipal a voté le 13 avril dernier une légère augmentation des taux, de l'ordre de 22 € par habitant, de façon à créer un léger ajustement et une approche de l'équilibre entre l'effort de chacun et l'effort de la commune pour relever le niveau des recettes nécessaires à son fonctionnement.



Achat d'un nouveau camion pour la commune.



Construction de la nouvelle école maternelle.



Construction du tennis couvert.



POINT TRAVAUX

VILLAGE ARTISANAL DE LAUDUC



Dans le cadre du projet de création du village artisanal de Lauduc et l'extension du lotissement d'habitation de la Clairière de Lauduc, la Mairie a fait procéder à l'élargissement du chemin de Lauduc entre l'avenue du Périgord et l'entrée du village : élargissement motivé par une augmentation du nombre de véhicules transitant sur cette portion du fait de l'arrivée très prochaine d'entreprises (12 lots, tous réservés). Ces travaux maintenant achevés permettent de sécuriser la circulation en créant des conditions de croisements améliorées et en facilitant l'insertion sur la voie principale des véhicules sortant du village grâce à cette surlargeur. Elle sera complétée par la mise en place de barrières bois délimitant la voie du fossé.

A noter que dans le cadre des travaux du village artisanal et lotissement d'habitation de Lauduc, a été réalisé un cheminement piéton. Achevé depuis quelques mois il permet désormais aux piétons, vélos,... de circuler en toute sécurité depuis l'avenue du Périgord jusqu'au centre bourg. Ce nouveau tronçon de chemin doux d'une largeur de 4 m a été revêtu de bicouche.

VOIE NOUVELLE



L'infrastructure est faite, les bordures sont posées, les réseaux sont en place.
Tout suit son cours selon le planning établi.

RÉCUPÉRATION DES EAUX DE PLUIE, PUIITS ET FORAGES PRIVÉS

Depuis quelques années, il est possible d'utiliser les eaux récupérées de la pluie et de puits ou forages privés à l'intérieur de votre maison. Cependant, il faut prendre certaines précautions car la présence d'un double réseau dans une habitation peut provoquer des retours d'eau polluée et présente des risques importants pour les personnes logeant dans l'habitation mais également pour le voisinage.



POURQUOI UTILISER LES EAUX DE PLUIE, PUIITS ET FORAGES PRIVÉS ?

En France, près de 120 litres d'eau par jour et par personne sont consommés. Les sanitaires représentent à eux seuls 20% de la consommation de l'eau dans un ménage.

L'utilisation des eaux de pluie, de puits et forages privés comme ressource alternative est un choix que de nombreux citoyens font déjà aujourd'hui librement, pour l'arrosage du jardin ou le lavage de la voiture. Mais il est aussi possible d'utiliser ces eaux de pluie ou de puits ou de forages privés, à l'intérieur de votre maison, pour alimenter une chasse d'eau ou laver des sols. Cette démarche permet de préserver l'environnement si on l'accompagne de gestes pour réduire la consommation d'eau mais surtout, cela vous permet d'économiser sur votre facture.

BIEN CONCEVOIR SON RÉSEAU POUR ÉVITER LE RETOUR D'EAU POLLUÉE

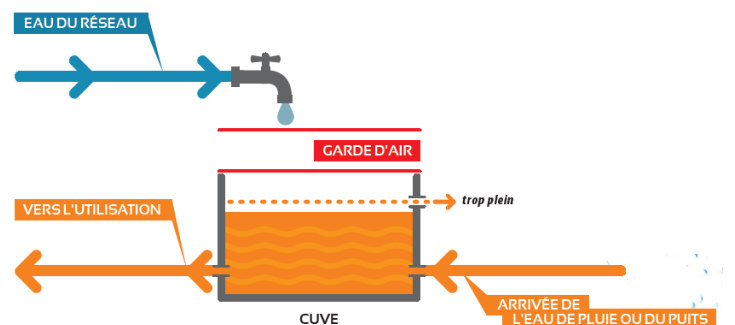
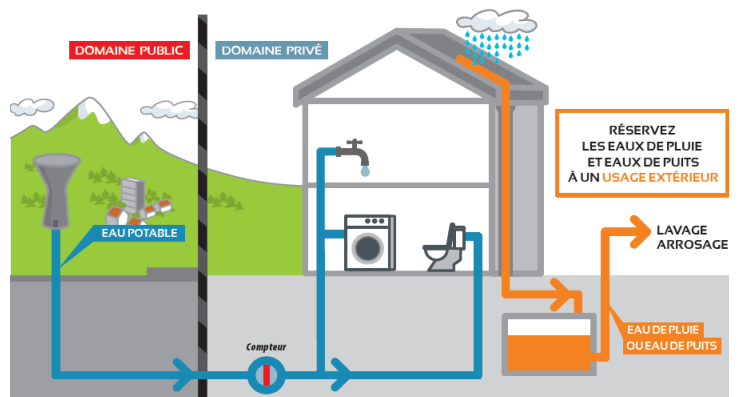
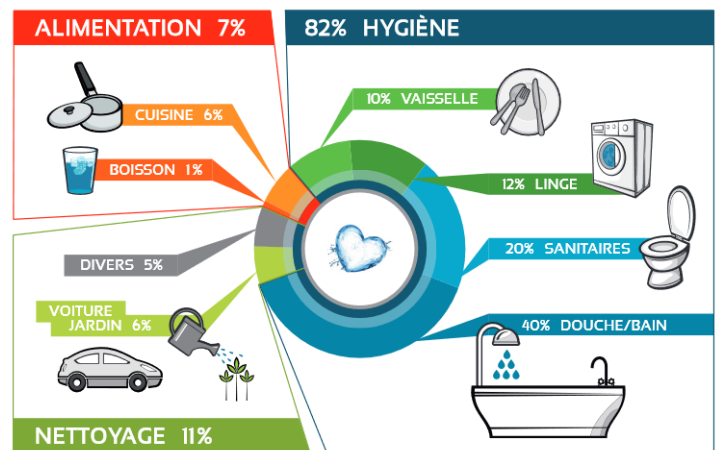
Le fait d'utiliser conjointement le réseaux public et votre réseau privé peut engendrer un retour d'eaux polluées dans le réseau public. Deux causes peuvent provoquer ce phénomène :

- une dépression dans le réseau public due à des travaux, une casse du réseau, une ouverture rapide de bornes incendie pour éteindre un feu, etc., crée un siphonage, une aspiration de l'eau du puits ou de pluie de la maison d'habitation vers le réseau public.

- une contre-pression : c'est-à-dire que le réseau d'eau non potable (puits, pluie) a une pression plus élevée que celle du réseau public. L'eau est refoulée dans le réseau public.

La première protection contre ce phénomène est la séparation physique des deux réseaux public et privé (aucun contact entre les réseaux). Aussi, le dispositif technique de surverse totale permet d'interrompre ou « casser » le risque d'aspiration de l'eau non potable vers le réseau public. C'est une cuve intermédiaire de stockage qui permet de ne pas avoir de contact entre les deux types d'eau (réseau public et puits /ou pluie). C'est la garde d'air entre l'arrivée d'eau potable et le niveau le plus haut dans la cuve qui crée la rupture de pression. (voir ci-contre)

Pour vous informer sur les différentes solutions, vous pouvez vous rendre sur le site de l'ARS, www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/preconisations-dutilisation-des-eaux-de-pluie-puits-et-forages-privés-pour-protéger-sa-santé-et Vous pourrez y trouver le Guide Pratique mais aussi des témoignages vidéos, la réglementation...



NOS ÉCOLES

CM1 & CM2 LE CONSEIL DES JEUNES



Designed by Pressfoto / Freepik

Nous souhaitons mettre en place un Conseil des Jeunes. Sont concernés cette année, les élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire de Pompignac.

Pourquoi ce Conseil ?

- pour inciter les jeunes à participer à l'élaboration de projets collectifs, à la décision publique,
- pour leur donner la possibilité de proposer des projets autour des thèmes de solidarités, de la culture, de l'environnement, des sports et loisirs...

Des bulletins d'inscription seront distribués dans les classes concernées.

Dès que la liste des participants sera établie, nous inviteront les jeunes intéressés à une réunion d'information.

Tous les volontaires sont les bienvenus !

SOLIDARITÉ

MISSION LOCALE LES PERMANENCES

La Mission Locale informe, oriente et accompagne les jeunes en construisant avec eux leur parcours vers l'emploi. Elle apporte un appui dans la recherche d'emploi ainsi que dans les démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits et à la citoyenneté. Elle s'adresse aux scolaires qui ont besoin d'accompagnement pour s'orienter dans les choix de leur future vie professionnelle mais aussi aux demandeurs d'emploi, aux salariés, aux familles ou aux employeurs.

La commune de Pompignac est partenaire de la Mission Locale des Hauts de Garonne pour l'emploi. Nous proposons des permanences tous les 15 jours, le mardi de 9h à 12h à la Maison des Solidarités. Vous pouvez aussi participer au programme de la Mission Locale à l'Espace Métier Rive Droite à Cenon :

- **Mardi 2 mai de 9h à 12h** : Permanence de l'AFPA
- **Lundi 15 mai de 9h à 12h** : Présentation de la création d'entreprise en Coopérative par Coop'Alpha
- **Jedi 18 mai de 10h à 12h** : Réunion d'information sur "Le service civique & le volontariat"
- **Jedus 4, 11 et 18 mai de 14h à 17h** : Ateliers orientation/réorientation sur RDV



Siège et Antenne de CENON
54, Av. Hubert Dubedout
CS 10023 - 33152 Cenon Cedex
Renseignements et inscriptions au
05 57 77 31 00

ARSEP RECHERCHE DES BÉNÉVOLES



Pompignac est partenaire de l'association Fondation d'Aide à la Recherche sur la Sclérose En Plaques, notamment lors les Foulées Pompignacaises où nous reversons une partie de nos bénéfices à l'association. Aujourd'hui, l'ARSEP a besoin de vous et recherche des bénévoles pour porter ses actions de levées de fonds. Delphine Villacreces, déléguée à la Fondation en Gironde, atteinte de la sclérose en plaques depuis 26 ans, souhaite transmettre son énergie et l'envie de vaincre la sclérose en plaques en formant de nouvelles personnes qui deviendront des relais humains de l'association.

N'hésitez pas à la contacter : delphine.villacreces@laposte.net. Aussi, nous vous rappelons que le **mercredi 24 mai** prochain sera la journée mondiale de la SEP et une Opération de sensibilisation aura lieu dans tous les quartiers à l'occasion de la Fête des mères car la sclérose en plaques touche principalement les femmes (3 fois plus que les hommes) et la maladie est majoritairement diagnostiquée autour de 30 ans, âge des projets de vie professionnelle et familiale.

Pour plus de renseignements : www.arsep.org

COURSE NATURE LES FOULÉES POMPIGNACAISES

Samedi 6 mai la commune organise les traditionnelles Foulées Pompignacaises : deux courses à pied (5 et 10 km) inscrites au calendrier de la Fédération Française d'Athlétisme et deux randonnées pédestres (5 et 10 km). Les enfants ne seront pas en reste et pourront se mettre au départ de la petite course gratuite qui aura lieu à 16h30. Les épreuves seront ouvertes à la pratique handivalide (sauf fauteuils). Les Foulées Pompignacaises seront une manifestation solidaire puisque nous reversons une partie des bénéfices à l'ARSEP (Aide à la Recherche sur la Sclérose En Plaque).

Tarifs pour les courses

Pré-inscription : 10 €

Vous pouvez vous pré-inscrire en ligne en remplissant le formulaire sur le site :

www.courir-inscription.fr/foulees-pompignacaises.html ou en mairie.

Inscription sur place : 12 €



MAI MUSICAL SOIRÉE D'OUVERTURE À POMPIGNAC

Samedi 6 mai, Pompignac a l'honneur d'ouvrir le **Mai Musical** organisé par la Communauté de Communes Les Coteaux Bordelais, à la salle des fêtes à 20h30 avec l'Ensemble de Musiques Ancienne Sud-Gironde (EMA).

Un orchestre de 40 musiciens sur instruments anciens viendra interpréter des œuvres autour du thème du Carnaval de Venise d'André Campra. Un concert qui vous régalerà l'ouïe autant que la vue puisque les musiciens seront accompagnés de performances de danse contemporaine qui formeront de magnifiques tableaux au fil du spectacle.

Gratuit et sans réservation.

Après le spectacle, la fête du village se clôturera par un magnifique feu d'artifice sur la place de l'Entre-Deux-Mers.



SOIRÉE DU PATRIMOINE

Vendredi 5 mai à 19h30

Salle des fêtes - POMPIGNAC



SPECTACLE POMPIGNAC 1939-1945

Danses, chants et spectacle animé par l'Espace Citoyen

Avec la participation des bénévoles de l'Espace Citoyen mais aussi de l'ensemble d'accordéons de l'Ecole de Musique de Blanquefort "Les Christophines", des Amis des danses de salon, de l'association "Tertulia" de Cenon et des chanteurs Carole Defontaine et Francis Jonquet.

REPAS À 19H30

Plateau-repas à 6€

Gratuit pour les

moins de 12 ans

Inscription en mairie

BAL POPULAIRE GRATUIT

(après le spectacle)



Organisée par la Mairie de Pompignac - 23 avenue de la mairie 33370 POMPIGNAC
05 57 97 13 00 - mairie@pompignac.fr - www.pompignac.fr - Facebook: Communedepompignac

PROGRAMME COMPLET DE LA FÊTE DU VILLAGE

DU JEUDI 4 MAI AU DIMANCHE 7 MAI

Animations foraines (manèges et stands seront installés sur la place de l'Entre-Deux-Mers), stand de restauration.

VENDREDI 5 MAI

19H30 Soirée du Patrimoine, organisée par l'Espace Citoyen à la salle des fêtes. Spectacle "Pompignac 1939-1945" avec un repas, suivi du **Bal Populaire** animé par DJ Claude BERNARD.

SAMEDI 6 MAI

Foulées pompignacaises, course nature, départs sur le parking de l'école maternelle :

14h30 Départ des randonnées pédestres de 5 km et 10 km

16h30 Départ de la course enfant

17h Départ des courses 5 km et 10 km

19h Remise des trophées

20h30 Mai Musical, avec l'Ensemble de Musiques Anciennes Sud-Gironde à la salle des fêtes. Gratuit.

23h Feu d'artifice

ATELIERS D'ISA JOURNÉE PORTES OUVERTES



Que vous soyez débutant(e) ou pas, venez laisser libre cours à votre créativité et rejoindre les Ateliers d'Isa chaque mercredi et samedi de 14 à 17 Heures dans une ambiance amicale et chaleureuse.

Peinture, tableaux 3D... encre à alcool, scrapbooking, paracord, scultoline... powertex... vous n'aurez pas le temps de vous ennuyer.

Par ailleurs, nous vous informons que l'association organisera les **mercredi 10 mai et samedi 13 mai** prochains, de 14h à 19h des après-midi « Portes Ouvertes ». A l'approche de la Fête des Mères, vous y trouverez des idées originales de cadeaux (et pourquoi pas un chèque cadeau donnant accès à une animation Peinture, Powertex ou autre).

LE CHANT DU VIVANT

YOGA : “ UN TEMPS POUR ÊTRE À L'ÉCOUTE DE NOTRE VIE INTÉRIEURE ”

Notre cours de Hatha Yoga, né il y a trente ans à Pompignac, s'épanouit, ainsi que, nous l'espérons, ses participants et participantes. Si vous êtes tenté(e)s, vous pouvez déjà nous rencontrer sur notre site internet : <http://www.yoga-begles-pompignac.fr> ou www.lechantduvivant.jimdo.fr ou yoga France Reocreux. Pour plus de renseignements 06 31 04 67 12.



FINGER MUPPETS LES COURS POUR DÉBUTANTS



L'Association Finger Muppets propose des cours de couture "pour les débutants" avec Anne C. d'Histoires de fils au mois de mai et juin.

Les **2, 16 et 30 mai** et **le 27 juin** de 15h à 19h à la Maison des Associations, 3 route de l'église à Pompignac.

Adhésion 15 € et 25 € pour 3 heures de cours par petit groupe de 6 personnes maximum, matériel non fourni.

Coudre un bouton, changer une fermeture éclair, faire un ourlet ou se coudre un joli sac n'auront plus de secret pour vous !

Cours sur réservation uniquement.

Blog : associationfingermuppets.centerblog.net

Mail : fingermuppets@gmail.com

Contactez-nous après 19h :

Sandrine 06 08 89 22 05 ou Paula 06 14 80 73 93

CONCERT DU 28 MAI

LA CHORALE MUNICIPALE ET LES CHŒURS DU CONSERVATOIRE DE TALENCE



Dimanche 28 mai à 16h à la salle des fêtes, la chorale Choeur Chamade et Les Chœurs du Conservatoire de Talence réunissent leurs 80 choristes pour interpréter *Les Sept dernières paroles du Christ en croix* de César Franck et *Le cantique de Jean Racine* de Gabriel Fauré dans une version chœur et orgue. Figure du Romantisme de la deuxième moitié du XIXe siècle, César Franck nous offre une magnifique oeuvre. Dans son opulente composition *Les sept paroles*, Franck commente, contrairement à Schütz ou Haydn dans leurs oeuvres bien connues, les paroles du Christ en croix par des extraits des Ancien et Nouveau Testaments ainsi que par des passages du "Stabat Mater". Sa transposition musicale des textes latins offre une variété de forme en alternant entre lamentations, passages dans le style choral, séquences plus dramatiques et mélodiques qui en fait un concert captivant pour l'auditeur. Le Cantique de Jean Racine de Gabriel Fauré, issue d'une poésie religieuse de Jean Racine (17ème siècle) amènera lui aussi son lot de tonalités et de douceurs.

CONCERT DU 1^{ER} JUIN

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE TALENCE



L'Orchestre Symphonique de Talence donnera son concert annuel le **jeudi 1^{er} juin** à 21h à l'Eglise de Pompignac. Cette association de cinquante musiciens passionnés vous propose un magnifique concert de musique classique. C'est Nicolas Piquet flûtiste diplômé de l'E.N.M.D (Ecole Nationale de Musique Danse) d'Agen, et licencié de the "Associated Board of the Royal Schools of Music" qui dirigera l'orchestre. Seront interprétés, l'ouverture de *Alessandro Stradella* de Von Flotow, le *Concerto pour Violoncelle en Mi mineur* de Elgar et la Symphonie n°4 en La Majeur, *Italienne* de Mendelssohn.

CINÉ SPECTACLE / OPÉRA EN LIVE LA GRAZZA LADRA



Mercredi 3 mai, le cinéma Anamorphose vous propose la projection en direct de la Scala de Milan de l'opéra de Rossini, *La Gazza Ladra* (la pie voleuse) à 20h à la salle des fêtes.

Composé après *La Cenerentola*, cet opéra italien a connu un grand succès dès sa création en 1817. Le passage le plus populaire étant son ouverture, reprise de nombreuses fois pour des publicités, films. On y fait même référence dans l'album de Tintin *Les Bijoux de la Castafiore*.

L'opéra se compose de deux actes qui racontent l'histoire de Ninetta, une servante dont le père est soldat dans l'armée. Son maître, Fabrizio, a un fils nommé Giannetto qui, lui aussi, est soldat. Ninetta est ravie puisque Fabrizio, à l'arrivée de son fils, la lui donnera en mariage. La réjouissance se transforme en tragédie lorsque l'on découvre qu'une cuillère avec les initiales de Fabrizio a été volée et que Ninetta est immédiatement accusée.

Tarif unique : 12 €.

COMPAGNIE DE LA LAURENCE JOURNÉE DES ATELIERS

La journée des Ateliers de la Compagnie de la Laurence se déroulera le **samedi 3 juin**, Salle Polyvalente de Pompignac.

18h00 :

Journal de grosse patate (extraits) de Dominique Richard par les KIDS

Court entracte

La promesse de Daniel Keene, Bidules trucs (extraits) de Pierre Notte par les LAURADOS

20h00 :

René l'énergé de Jean-Michel Ribes par les ADULTES

21h30 :

Le FLIP improvise

Entrée au spectacle 6 €, entrée pour 2 ou 3 horaires 10 €.

Gratuit pour les moins de 16 ans.

Renseignements 06 11 75 36 51 et réservation sur le site www.ciedelalaurence.com



L'Atelier du théâtre du Pont Tournant jouant la pièce *Antigone* de Jean Anouilh le 7 avril à la salle des fêtes.



L'Atelier du théâtre du Pont Tournant jouant la pièce *Antigone* de Jean Anouilh le 7 avril à la salle des fêtes.



Hommage à Bernard Lafontana, samedi 22 avril.



Hommage à Bernard Lafontana, samedi 22 avril.



Grand Nettoyage de Printemps Intercommunal, samedi 8 avril. Ramassage des déchets dans la commune.



Repas des Aînés le 9 avril à la salle des fêtes.



Repas des Aînés le 9 avril à la salle des fêtes.



Repas des Aînés le 9 avril à la salle des fêtes.

AGENDA

DU VENDREDI 5 MAI AU LUNDI 8 MAI // FÊTE DU VILLAGE

Animations foraines (manèges et stands seront installés sur la place de l'Entre-Deux-Mers), stand de restauration

VENDREDI 5 MAI // SOIRÉE DU PATRIMOINE & BAL POPULAIRE

L'Espace Citoyen organise la Soirée du Patrimoine à 19h30 plateaux repas à 6 €, inscription en mairie, Spectacle "Pompignac 1939-1945" et bal populaire gratuit

SAMEDI 6 MAI // FOULÉES POMPIGNACAISES

Deux courses (5 et 10 km) deux randonnées et une course gratuite pour les enfants (voir p. 8)

SAMEDI 6 MAI // MAI MUSICAL

Concert de l'Ensemble de Musiques Anciennes Sud-Gironde à 20h30 à la salle des fêtes. Gratuit et sans réservation. (voir article p. 8)

SAMEDI 6 MAI // FEU D'ARTIFICE

Clôture de la fête du village avec le feu d'artifice à 23h

DIMANCHE 7 MAI // ELECTION PRESIDENTIELLE

2^e tour de l'élection présidentielle de 8h à 19h. Les trois bureaux de vote sont installés à l'école maternelle.

LUNDI 8 MAI // COMMÉMORATION

à 11h au monument aux morts avec les Anciens Combattants

DIMANCHE 14 MAI // BAL DE TANGO ARGENTIN

de 18h à 00h à la salle des fêtes, dernier bal de la saison avec la Milonga Rouge et l'association Lindo Tango

DIMANCHE 14 MAI // VIDE-GRENIER & TOMBOLA

des Gazelles Pompignacaises, sur l'Esplanade de la salle des fêtes, de 6h à 18h30. 2€ le mètre. Inscriptions 06 66 75 99 53 ou lesgazellespompignacaises2018@outlook.fr. Tirage de la tombola à 16h30. Tickets en vente dès maintenant à 2€, nombreux lots à gagner.

MERCREDI 17 MAI // PORTES OUVERTES FOOTBALL FEMININ

à l'occasion de la semaine du football féminin, par le FC Coteaux Bordelais. De 14h30 à 16h30 pour les filles âgées de 6 à 14 ans, de 17h à 19h pour les + de 15 ans au stade Petrus.

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 MAI // EXPOSITION EMULSION D'ART

Exposition de peintures à la salle des fêtes. Samedi 14h-19h et dimanche 10h-18h. Vernissage le samedi soir à 18h

DIMANCHE 21 MAI // BALADE NATURALISTE

RDV à 9h45 au domaine de la Fraysse à Fargues Saint-Hilaire pour une sortie cyclo-nature. A partir de 7 ans. Gratuit. Renseignements 06 30 26 78 57

VENDREDI 26 MAI // DON DU SANG

EFS sera présent à la salle des fêtes de 16h à 19h

DIMANCHE 28 MAI // CONCERT DE LA CHORALE AVEC LES CHOEURS DU CONSERVATOIRE DE TALENCE

à la salle des fêtes à 16h (voir article p. 10)

JEUDI 1^{ER} JUIN // ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE TALENCE

à l'Eglise à 21h

SAMEDI 3 JUIN // JOURNÉE "ATELIERS" AVEC LA COMPAGNIE DE LA LAURENCE

à partir de 18h à la salle des fêtes (voir article p. 10)

CINÉMA

> MERC. 17 MAI / 20H30

PACO DE LUCIA

Documentaire de Curro Sánchez

> MERC. 24 MAI / 20H30

L'HOMME AUX MILLE VISAGES (VOST)

Policier d'Alberto Rodriguez avec Eduard Fernández

> MERC. 31 MAI / 20H30

DJANGO

Drame, biopic d'Etienne Comar avec Reda Kateb, Cécile de France

CINÉ-THÉ

> LUNDI 15 MAI / 14H30

FELICITE (VOST)

Drame d'Alain Gomis avec Véronique Beya Mputu

> LUNDI 29 MAI / 14H30

LES FIGURES DE L'OMBRE

Biopic de T. Melfi avec Taraji P. Henson, Octavia Spencer

CINÉ SPECTACLE

> MERC. 03 MAI / 20H

LA GRAZZA LADRA

Opéra de Rossini
En direct de la Scala de Milan
Tarif unique : 12 €.

EN BUS



Le bus communal, qui propose des transports pour 2 € chaque mercredi matin, vous emmènera ce mois-ci au **Marché de Créon** les 3, 17 et 24 mai, à **Carrefour Lormont** le 10 mai et le 31 mai à **Auchan Bouliac**.

Le départ a lieu à 9h05 depuis la place de l'Entre-deux-mers.



SYNOPSIS

LES FIGURES DE L'OMBRE

Le destin extraordinaire des trois scientifiques afroaméricaines qui ont permis aux États-Unis de prendre la tête de la conquête spatiale, grâce à la mise en orbite de l'astronaute John Glenn.

Le Mensuel
DE POMPIGNAC
Tirage : 1800 ex.

Publication : Mairie de Pompignac - Directeur de la publication : Denis Lopez
Conception et mise en page : Laura Coste - Equipe de rédaction : Cécile Daydé, Laura Coste, Françoise Immer, Céline Deligny, Florent Loddio, Myriana David, Bruno Ravail, David Roiné, Nicole Lafiteau-Boyer - Contributions : Laetitia Pons, Josiane Guillaume, Anita Gomez, Sandrine Lacombe, Valérie Sentenac, Lucette Tissinier.

Mairie de Pompignac - 23, avenue de la Mairie, 33 370 POMPIGNAC
Tél. : 05 57 97 13 00 / www.pompignac.fr / e-mail : lemensuel@pompignac.fr

IMPRIM'VERT



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

pefc-france.org
10-31-1336